

Pierre Werner, Itinéraires luxembourgeois et européens

Légende: Dans ses Mémoires, l'ancien Premier ministre luxembourgeois Pierre Werner rappelle les plans monétaires élaborés par la Belgique, l'Allemagne et le Luxembourg au début de l'année 1970.

Source: WERNER, Pierre. Itinéraires luxembourgeois et européens, Évolutions et souvenirs (1945-1985). Volume II. Luxembourg: Éditions Saint-Paul, 1992. 351 p. p. 122-123.

Copyright: (c) Editions Saint-Paul

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/pierre_werner_itineraires_luxembourgeois_et_europeens-fr-6162d516-64ea-4b0e-9cb6-402261986d22.html

Date de dernière mise à jour: 19/12/2013

Pierre Werner, *Itinéraires luxembourgeois et européens*

[...]

Divers plans monétaires appellent une synthèse

Dans l'intervalle qui s'était écoulé entre la conférence de La Haye et la mise en place du groupe ad hoc, divers Gouvernements avaient pris l'initiative d'élaborer des propositions pour la mise en œuvre de l'union économique et monétaire. Les plus connues sont un plan belge du 27 janvier, un plan allemand du 12 février et un plan luxembourgeois du 23 février. Les trois plans «gouvernementaux» furent confrontés à l'occasion d'une réunion des Ministres des Finances tenue à Paris le 24 février. Les Ministres Schiller et Baron Snoy avaient développé leurs plans, moi le mien. Giscard d'Estaing, qui présidait, fit un résumé synthétique. Je constatais qu'avec mes idées, j'étais assez proche de Giscard et de Barre.

Mon plan était une nouvelle version plus élaborée et plus complète de celui que j'avais exposé à Sarrebruck en janvier 1969. J'y prévoyais sept étapes, réparties sur une période de 7 à 10 ans. Il ne fallait pas selon mon avis créer un nombre trop restreint de seuils politiques, nécessairement condensés et difficiles à franchir. L'ordre des étapes pouvait être changé selon les données économiques ou financières de l'évolution réelle.

La Commission du Marché Commun à son tour soumettait un plan en date du 4 mars 1970.

L'approche préconisée par les auteurs des différents plans variait naturellement. Dès l'abord on voyait se former deux fronts. L'un d'eux donne une priorité absolue à l'harmonisation des politiques économiques qui sous-tendent le système monétaire et n'envisage la mise en place de dispositifs monétaires centraux qu'une fois la concordance des politiques de base atteinte. L'autre, qui défend la thèse qu'une politique monétaire volontariste, est nécessaire pour que se réalise progressivement l'harmonisation des concepts et des équilibres économiques internes. C'est ce que l'on a appelé la querelle entre les thèses économiste et monétariste. Un représentant résolu de la thèse monétariste était le conseiller monétaire du Président de Gaulle, Jacques Rueff, qui m'avait rappelé dans une lettre d'encouragement ce qu'il écrivait en 1949: «L'Europe se fera par la monnaie ou ne se fera pas.»

Inutile de dire que le dosage entre les deux tendances différait d'un plan à l'autre.

On comprend mieux dès lors pour quelles raisons les Chefs d'Etat ou de Gouvernement ont cru utile de charger un groupe de travail ad hoc de présenter un rapport synthétique sur les exigences à remplir pour en arriver à une union économique et monétaire complète, après plusieurs étapes intermédiaires. Cela explique aussi la composition multi-fonctionnelle de ce groupe, assurant une vision globale du problème.

[...]